



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Jeudi 15 Décembre 2022 (18h-20h)

En Visio : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Corinne Tournassat, Guy Valentin, Benoit Audema, Michel Chadelas, Denis Reynaud, Patrick Locheron, Elise Martinez, Jean-Louis Le Coq

Invité : Serge Mikoff

Excusé : Jean-Claude Monceaux, Christian Charée, Guy Llata, Jean-Louis Saudrais, Eric Gilbert, Marie-Paule Kieffer, Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante

Absents :

1. • **Point sur les adhésions, lancement de la campagne 2023 (information) => NB**

Au jour de la réunion du Comité directeur, le nombre d'adhésions se montait à 314 soit 15% de plus qu'en 2021 avec 234 Licences annuelles compétition dont 20 primo licences.

Note post réunion : Les campagnes d'adhésions et de licences FFVoile sont prêtes et le mailing partira le 1^{er} janvier comme à l'accoutumée.

2. • **Point Financier – Présentation budget 2023 (information) => NB.JLW**

En l'absence de Jean-Louis Barlatier et de la secrétaire pour avoir les derniers chiffres à jour, une projection au 31 décembre a été présentée avec un résultat positif d'un peu plus de 5000€. Les résultats finaux ne seront connus qu'après la clôture des comptes au 31 décembre. Ils sont susceptibles d'être différents car les factures auprès du CDV30-48 sont encore à encaisser, il reste encore une animation d'ici la fin d'année, et la subvention de la mairie pour la voile légère ne sera perçue qu'en janvier 2023, et donc apparaîtra dans le compte de résultats final 2022 sous forme de créance.

Une ébauche de budget 2023 a également été présentée mais le travail est en cours et pas assez abouti pour s'appuyer sur les chiffres pour une validation. Il sera partagé avec les responsables de commissions pour continuer le travail d'élaboration.

3. **Commission Voile Légère :**

a Bilan Financier Convention 2022 : retour de la réunion avec la mairie (information) => CT/JLW

La réunion prévue avec la Mairie pour discuter de la subvention 2022 n'a pas eu lieu comme prévue faute de disponibilité des interlocuteurs de la Mairie. Cette réunion aura lieu en janvier, et par conséquent, la subvention 2022 ne sera versée qu'après cette date.

b. Plan voile (validation) => CT/JLW

Les modifications proposées dans les différentes conventions du Plan Voile ont été acceptées par les différentes structures associées. La dernière version du Plan Voile a été validée par la Communauté de Communes Terres de Camargue, La Mairie du Grau du Roi et enfin la Régie de Port Camargue lors du dernier conseil d'administration.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le Plan Voile est validé à l'unanimité du Comité Directeur.

Autour du plan voile, et suite à la réunion du 14 novembre avec la mairie, les discussions sur l'achat du semi-rigide se sont poursuivies avec une forte volonté de la commune d'acquérir ce semi-rigide pour le club. Néanmoins, il a été signalé aux interlocuteurs que la Ligue peut subventionner sur financement de la Région à hauteur de 40% l'achat de ce véhicule de travail. La validation de principe de la Ligue est toujours en attente. Malgré nos relances la commune ne nous a pas confirmé ce souhait d'acquisition.

c. Point sur l'école de voile sportive (information) = CT/JLW

Le contrat à durée déterminée de Julien Moutarde arrive à échéance ce 16 décembre 2022. Afin d'éviter le paiement de 10% de prime de précarité nous avons décidé d'enchaîner dès le 16 décembre 2022 un contrat CDI temps plein. Les conditions d'un CDI intermittent n'étant pas réunies compte de la nécessité de dépasser 42 semaines de travail. La nécessité d'enchaîner avec un CDI dès 2022 est une obligation pour bénéficier de la subvention de 10 000€.

Corinne Tournassat et Le Président indiquent que la charge effective de travail de Julien Moutarde sera inférieure à ce plein temps et que nous allons devoir rechercher des activités complémentaires.

Dès Janvier, un calendrier d'activité sera présenté aux comités directeurs. Patrick Locheron demande également à consulter l'emploi du temps actuel de Julien Moutarde. Si l'on veut lui trouver des "activités complémentaires" qui entrent dans ses attributions, les membres du CD doivent avoir ces éléments en mains

4. Commission Voile habitable :

a. Bilan des régates du mois dernier Challenge/Trophée (information) => NB

Le Trophée du 20 Novembre organisé par le CNP a rassemblé 46 bateaux. Le Challenge du 4 Décembre organisé par la SNGRPC n'a rassemblé que 17 bateaux.

b. Point sur les régates à venir (information) => EG

La Régate de Noël devrait rassembler plus de 20 bateaux, les inscriptions sont encore ouvertes au jour de la réunion.

La prochaine épreuve du Challenge du Dimanche 15 Janvier 2022 sera organisée par YCGM. Il faudra être vigilant car lors de 2 des dernières épreuves Challenge/Trophée, YCGM a eu de soucis de bénévoles pour pouvoir mouiller les bouées. Une réunion est à envisager avec YCGM pour recadrer l'organisation du Challenge.

5. Commission Logistique => GV/PL

b. Réunion logistique pour calendrier 2023 (information)=> GV/PL

Une réunion pour travailler sur le tableau des bénévoles pour l'année 2023 a eu lieu le samedi 3 décembre 2022. Une petite inquiétude quant aux régates Dragon qui rajoute un nombre de dates non négligeables au calendrier mais cela devrait avoir un impact minimal puisqu'ils se sont engagés à pourvoir les comités de courses en bénévoles et matériel lorsque la commission logistique sera déjà engagée sur des épreuves voile habitable ou légère. La plupart des fonctions ont été attribuées. Les membres du corps arbitral du club doivent maintenant se positionner sur le calendrier FFVoile, et seront validés prochainement par Guy ou Patrick.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Guy précise également qu’un devis pour de la pavillonnerie est en attente suite à sa visite aux Salons Nautiques de Paris.

6. Compte rendu du dernier CA de la Régie => JLW

a. Bons de grutage idem 2022

b. Stratégie de reconquête des places :

- i. Evacuation des bateaux hors d’usage avec 3 bateaux en 2022 avec un principe de redistribution à 50% pour la liste d’attente et 50% pour les professionnels. Un potentiel de 24 bateaux éligibles à la prime à la casse en 2023
- ii. Expérimentation d’un nouveau type de forfait (une place=3 bateaux) sur le ponton Z avec une période de 4 semaines à l’eau et le reste du temps en port à sec pour un tarif de 75% de la place.
- iii. Aménagement du canal sud avec création d’une trentaine de postes pour les catamarans.

c. Plan de sobriété énergétique et écologique afin de limiter l’impact de la forte hausse de l’énergie avec 2 types d’actions :

L’économie d’électricité

L’économie d’eau

Pour les mesures d’économie électrique en dehors des mesures basiques d’éteindre les lumières lors que les locaux ne sont pas utilisés, il est décidé de couper l’électricité des pontons sur un côté les semaines paires et de l’autre côté les semaines impaires. Un programme de bornes électriques individuelles va commencer en 2023 afin d’individualiser les factures pour les gros consommateurs.

Pour le branchement des bateaux une information au plaisancier va être établie hé afin de leur rappeler que selon le règlement de police du port en vigueur il est interdit de laisser son bateau branché en permanence. Les plaisanciers qui le souhaitent pourront laisser leur bateau branché à condition de se signaler auprès de la régie. Un forfait électricité leur sera appliqué les bateaux qui seront branchés sans information à la régie seront systématiquement débranchés.

Les chauffages et climatisations seront réglés à 19°C l’hiver et à 25°C l’été.

Pour les mesures d’économie d’eau la régie s’engage à diffuser auprès des plaisanciers les pratiques pour le rinçage de leur bateau en minimisant sans le temps de rinçage à l’eau potable

d. Décisions Financières

La régie de port Camargue est impactée par les nouvelles dépenses suivantes :

Coût des fournitures et travaux constatés sur le premier semestre 2022+18% en moyenne

Charge de personnel avec la hausse de la valeur du point dans le cadre des accords de branche + prime de partage de valeur

Inflation à 6%

Hausse des coûts de l’énergie

Hausse du coût des marchés de prestations de service



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Soit un total de nouvelles dépenses de 1 131 000€

Programme d'économies : 49 000€

Nouvelles recettes commerciales 916 426€

Hausse de 3 points des tarifs de Port 240 000€

Les nouvelles recettes commerciales qui nous impactent sont :

Forfait de nettoyage des salles prêtés gratuitement aux associations de 50€

Forfait de stationnement de 15€ sur le chantier pour une voiture pour la durée du carénage.

Stationnement des dragons +81% à 2000€

Forfait parc pour voiliers monotypes +8%

Remarque du comité directeur

Le comité directeur ne nie pas l'augmentation des différents coûts impactant la régie mais ne comprends pas la taxation de 50€ par salle prêtée. Il est rappelé que cette gratuité est la compensation de l'étroitesse du local mise à notre disposition. Il est rappelé que les animations de convivialités sont indispensables au maintien difficile de nos bénévoles et adhérents. Les salles prêtées sont aujourd'hui rendues propre et il n'est pas besoin de prévoir un forfait de 50€ de nettoyage.

Le comité directeur se pose la question du futur local de l'école de voile. Allons-nous devoir payer et rajouter ce budget dans nos charges de fonctionnement ?

Quel est la justification de la hausse de +81% pour les Dragons ? Le comité directeur considère cette décision discriminante. Est-ce la récompense de toute l'énergie dépensée par les dragons pour faire rayonner à l'international la dynamique sportive de Port Camargue ?

Le comité directeur souhaite qu'un courrier soit adressé au Président de la Régie et Maire du Grau du Roi pour souligner ces incohérences.

7. Calendrier 2023 des réunions du CD (information)=> NB

Les dates des réunions du Comité Directeur ont été fixées pour l'année 2023 à venir. Elles auront lieu pour la plupart dans le Club afin de ne pas utiliser le Club House.

- Vendredi 13 Janvier à 18h
- Vendredi 17 Février à 18h
- Samedi 11 Mars à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Vendredi 24 Mars à 18h
- Vendredi 21 Avril à 18h, très probablement en visio.
- Vendredi 26 Mai à 18h
- Vendredi 16 Juin à 18h
- Vendredi 8 Septembre à 18h
- Vendredi 13 Octobre à 18h
- Vendredi 10 Novembre à 18h
- Vendredi 8 Décembre à 18h



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

8. Points divers

Jean-Louis Lecoq signale que le Lomac 4 temps a un problème de levage du moteur qui ne permet plus de le mettre sur remorque. Il est vraiment temps que le dossier semi-rigide d'entraînement avance.

La fibre a été installée au club, et le téléphone fixe refonctionne, ce qui devrait permettre de travailler à nouveau sereinement sans craindre de problèmes de réseaux comme ces derniers mois.

9. Prochaines réunions du comité directeur

Le Vendredi 13 janvier 2023 à 18h

Fin de Réunion 19h35

Le 15/12/2022

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD